Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 29 (1951)

Heft: 3

Artikel: Le vénérable Centenaire Neuchâtelois

Autor: Vivien, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le vénérable Centenaire Neuchâtelois

Mr. Ali Richard, à la Brévine, entrera le 22 novembre de cette année dans la 102 e année.

Quand nous arrivons dans son modeste foyer qu'il partage avec une de ses filles, Mme Vve d'Ali Matthey, il est dignement assis dans le beau fauteuil que lui a remis, le 22 novembre 1949, le gouvernement de la République neuchâteloise et qu'il apprécie d'autant plus qu'il est actuellement le seul "Centenaire" du Canton de Neuchâtel.

Il a devant les yeux, suspendue à la paroi une des belles gravures éditées par notre Comité Central de "Pour la Vieillesse" — au nom duquel nous lui en remettons une seconde dont il se sent très honoré.

"Alors Mr. Richard, à vous voir si bien on ne pourrait pas croire, lui disons-nous, que vous avez toujours vécu dans notre âpre Jura, si glacial, et que vous avez tant travaillé!"

"C'est donc bien la preuve que ce n'est ni le travail ni le froid qui tuent, même à La Brévine!"

"Oui, sans doute et c'est même "La Sibérie Neuchâteloise" qui a l'honneur de posséder notre Centenaire! ... Ainsi donc vous allez encore bien, Mr. Richard?"

"Mais oui, j'ai bon appétit et je fais encore des petites promenades que maintenant j'abrège un peu . . . C'est ce qui me soutient . . ."

Comme nous lui avons apporté de la lecture, nous lui disons: "Est-ce que vous lisez encore?" — "Oh! oui, je lis toujours un peu, ça passe le temps! . . ."

Or, pendant que nous parlions ainsi, il avait les yeux toujours dirigés vers un point fixe de la paroi comme si, discrètement, il voulait y diriger nos regards, et nous voyons un magnifique parchemin, bien encadré, sur lequel nous lisons, en une superbe écriture gothique, ces

paroles qui sont un document certainement unique et dont la Commune de La Brévine lui a fait hommage le jour de son Centenaire:

"A Monsieur Ali Richard, La Brévine.

Cher et honoré Monsieur,

En ce jour anniversaire, qui marque votre entrée dans la centième année, nous vous présentons, Monsieur et vénéré doyen, les vœux et les félicitations des autorités communales et de la population tout entière.

Originaire de Coffrane, né à La Sagne en 1850 vous avez épousé en 1877 Sophie Schenk qui, durant 59 ans fut, à vos côtés, épouse fidèle et dévouée. Décédée à La Brévine le 14 juin 1936 elle ne vous laissait toutefois pas seul, car, dès lors, vous avez eu le privilège d'habiter chez l'un ou l'autre de vos enfants; ils se sont fait un plaisir et un devoir de vous entourer, de vous choyer et de vous aimer. Trois d'entre eux sur quatorze ne sont malheureusement plus!

Vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, — soit au total 170 descendants —, fêtent en ce jour leur aieul bien-aimé.

Attaché à la terre neuchâteloise vous ne l'avez pas quittée. Après avoir été domicilé à La Sagne, Brot-Plambloz, Les-Ponts-de-Martel, vous êtes venu dans notre commune en 1888.

On aime à se rappeler le temps que vous avez passé à Derrière-les-Haies, puis à l'Harmont*. Jeunes et vieux avaient plaisir à recevoir de vous une bonne parole, un mot aimable, un conseil judicieux; il en est toujours de même; les années ont passé; vous êtes devenu âgé, mais on retrouve encore en vous l'homme charmant, affable, l'esprit viril tel que vous avez toujours été, celui qui, aujourd'hui centenaire, paraît porter 70 ans.

Nous vous réitérons nos vœux de bonheur et de santé espérant vous avoir encore bien des années parmi nous.

Que cette fête soit une journée de joie et de félicité pour vous et pour votre famille!

La Brévine, 22 novembre 1949.

Au nom du Conseil communal: Le président: Edgar Sauser. Le vice-président: J. Matthey. Le secrétaire: R. Matthey-Doret."

Au dessous le magnifique sceau de La Brévine.

^{*} Quartier de la grande commune de La Brévine.



Ali Richard à La Brévine, le centenaire neuchâtelois

Pendant que nous copions cet admirable document, qui nous dispense de faire ici la biographie de Mr. Ali Richard, notre Centenaire s'est levé tranquillement et ramasse par terre un petit bout de laine qu'il a vu tomber du tricotage de sa brave fille.

Il est à souhaiter que le jour où il entrera dans sa 102.e année — le 22 novembre 1951 — on renouvelle les gestes aimables de son Centenaire: l'Etat, a côté du du fauteuil, lui a remis 10 bouteilles de "Neuchâtel", le Conseil communal de La Brévine, avec cette noble adresse une belle boite de chocolat, et la Commune de Coffrane quelques flacons . . .

Comme on filmait, le jour de son Centenaire, le cortège qui se rendait au temple pour la cérémonie, il regarde vers l'opérateur et lui dit: "Est-ce que je ne vais pas trop fort?" Et, au moment de franchir la porte du temple, il se retourne et voyant le long cortège de ses 170 descendants directs qui le suivaient, il dit à sa sœur qui a 89 ans: "Alors tous ceux-là, c'est encore des nôtres?" —

En sortant de chez lui, devant sa maison, sur la place du village, — où les écoles et les sociétés s'arrêtent pour lui faire hommage de quelques chants, nous avisons une fillette et nous lui disons: "Nous avons été voir votre Centenaire, mais toi tu as assisté, c'est mieux, à sa fête au temple et tu t'en souviens . . ." "Oh! oui, Monsieur, nous avons chanté . . . J'ai un peu oublié le sermon du pasteur, mais je n'oublierai jamais les cent bougies allumées tout le long des barrières de la galerie! . . ."

Notre Centenaire nous rappelle cette lettre où J. J. Rousseau raconte en ce style dont il a le secret, que les habitants du Jura neuchâtelois sont intelligents et partagent leur temps entre la lecture, le soin du bétail et l'horlogerie.

Aussi n'est-il pas étonnant que, quand nous lui demandons le nombre de ses enfants, il nous répond avec un air malicieux: "Il y en a qui disent que j'ai eu 14 enfants, mais, en réalité, j'en ai eu 16 parce qu'il y a deux jumeaux qui ne sont pas venus à terme . . ." Et quand nous regardons la belle photographie où il est entouré de 170 descendants directs qui représentent 3 générations après lui, il dit en souriant: "Il devrait y avoir, avec moi, 5 générations sur cette photo, mais l'enfant que mon arrière petite-fille a mis au monde pour ouvrir la 5.e génération n'a pas vécu . . ."

Aux délégués de Coffrane, sa commune d'origine, qui lui demandent: "Qu'est-ce que nous pourrions bien



Le centenaire neuchâtelois entouré de ses 170 descendants directs

vous offrir pour votre Centenaire?" il répond en souriant: "Le plus grand domaine de la Vallée pour que je puisse encore travailler! . . ." Et c'est l'un de ces conseillers communaux de Coffrane qui, lors de la manifestation du Centenaire, eut cette finesse: ". . D'habitude quand on écrit à une commune pour lui parler d'un vieillard c'est pour demander assistance, et, cette fois, — quelle surprise! — c'était pour nous inviter à une belle fête!"

Il n'en reste pas moins que l'âge est là, qu'on ne peut plus suivre le progrès, qui marche à grands pas, au point que, dans une de ses promenades, regardant une pelle mécanique, il s'écrie: "Qu'est-ce qu'ils vont bien encore inventer?"

Mais ce qui nous reste surtout de cette visite et ce qu'il y a de plus beau, c'est la vision touchante de ce vieillard entouré de respectueuse affection par sa fille, dont il partage le ménage et qui le soigne avec tendresse et qui nous dit: "Sans doute, c'est dur d'être veuve, mais Dieu arrange tout; je puis ainsi me consacrer totalement à mon père; qu'est-ce qu'il ferait sans moi, qu'est-ce que je ferais sans lui? Oui, tout ce que Dieu fait est bien fait!"

C'est ainsi que le Doyen du Canton de Neuchâtel se prépare, avec confiance, à entrer dans sa 102.e année.

G. Vivien

L'ultima calza

La calza era sempre stata per lei un piacevolissimo passatempo. — Ancora al lavoro, Marina? — le chiedevano a volte i passanti, quando ella s'attardava sulla panchetta davanti alla casa. Sferruzzava agilmente nonostante il crepuscolo. — Oh — diceva lei — questo non è un lavoro, è un riempitivo, uno svago.